



2018

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

# SOMMAIRE

Rapport moral.....	4
--------------------	---

## Partie 1 : PLACE AU VÉLO, EXPERT D'USAGE ET AIGUILLON DES POLITIQUES CYCLABLES

<b>1/ Co-production de politiques cyclables : aménagements et cyclabilité du territoire</b> .....	10
a. Rencontres avec Nantes Métropole .....	10
b. Rencontres avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique .....	10
c. Rencontres avec la Préfecture de Loire-Atlantique .....	11
<b>2/ Des actions pour interpeller les décideurs et sensibiliser le grand public</b> .....	11
a. Des appuis-vélos pour les places de l'hyper centre .....	11
b. Pose de signalisation pour sécuriser les cheminements cyclistes.....	12
c. Militer pour le respect des aménagements cyclables.....	12
d. Les cyclistes ont la frite !.....	12
e. Manifestation à la suite d'un accident.....	12

## Partie 2 : LES VÉLO-ÉCOLES POUR SE DÉPLACER EN AUTONOMIE

<b>1/ Vélo-école scolaire</b> .....	15
<b>2/ Vélo-école adulte</b> .....	15
<b>3/ Vélo-école et interventions en entreprises</b> .....	17
<b>4/ ALVÉOLE : vélo-école dans l'habitat social</b> .....	17
<b>5/ Formations IMV : déployer notre savoir sur le territoire</b> .....	18

## Partie 3 : SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES

<b>1/ Des actions pour sensibiliser le grand public</b> .....	20
a. Cyclistes brillez .....	20
b. Les rendez-vous de la sécurité.....	20
c. Les rendez-vous de la mobilité.....	20
d. Lutte contre le vol : sensibilisation et marquage Bicycode.....	20
<b>2/ Des outils pour communiquer avec les cyclistes et accompagner la pratique</b> .....	21
a. Des outils à destination du réseau d'adhérent.e.s .....	21
b. Accompagner le changement de pratiques en termes de mobilité .....	21
c. Mobiliser la presse pour sensibiliser au partage de la rue .....	21

## Partie 4 : DÉVELOPPER LA « VÉLONOMIE » ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AUTOUR DU VÉLO

<b>1/ Bourses aux vélos</b> .....	23
<b>2/ L'atelier d'auto-réparation : le Brico-vélo</b> .....	23
<b>3/ Vérifications techniques</b> .....	24

## Partie 5 : FAITES DU VELO, PROJET DE CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

<b>1/ Un parcours sécurisé en bord de Loire pour développer sa pratique cycliste</b> .....	26
a. Un parcours sécurisé .....	26
b. Inscrire le vélo dans nos modes de vie .....	26
<b>2/ Un projet médiatique et labellisé</b> .....	27
a. Un projet soutenu par un plan de communication important .....	27
b. Un projet fédérant de nombreux partenaires publics et privés .....	27
c. Un projet labellisé éco-événement .....	28
<b>3/ Formation « Faites du vélo »</b> .....	28

## Partie 6 : RÉSEAUX NATIONAUX ET LOCAUX

<b>1/ Réseaux nationaux</b> .....	30
a. La FUB .....	30
b. L'Heureux Cyclage .....	30
c. L'AF3V .....	30
<b>2/ Réseaux locaux</b> .....	30
a. Le réseaux vélo 44 .....	30
b. Ecopôle .....	30
c. Ufolep .....	31
d. Charte associative de la vie nantaise .....	31
e. Le réseau des vélocistes .....	31
<b>3/ S'impliquer dans le réseau « 1001 événements s'engagent »</b> .....	32

## Partie 7 : VIE DE L'ASSOCIATION

<b>1/ Projet associatif et Dispositif Local d'Accompagnement (D.L.A.)</b> .....	34
<b>2/ Assemblée Générale</b> .....	35
<b>3/ La convivialité pour mobiliser les adhérent.e.s</b> .....	36

# Rapport moral



## 1. Rappel des valeurs de l'association

L'association a pour objet de promouvoir, impulser, développer par tous les moyens l'utilisation du vélo comme moyen de transport respectueux de l'environnement et bénéfique pour la santé.

Elle agit pour la défense de l'usage du vélo, des cyclistes et de leurs intérêts, et notamment elle :

- Informe, conseille et accompagne les cyclistes, afin de défendre leurs droits et leurs intérêts, notamment lorsque ceux-ci sont victimes d'accidents de la route ou d'incivilités.
- Conduit des actions d'information, d'éducation, de prévention et d'appui technique à l'attention des usagers de la route.
- Assure que les déplacements à vélo sont pris en compte dans les documents d'aménagement, d'urbanisme et de déplacements urbains.
- Agit de manière à faire respecter par tous les moyens légaux amiables ou judiciaires l'application des lois et règlements édictés en faveur des modes de déplacements actifs, en matière d'aménagements et d'infrastructures notamment.

Et pour cela, elle :

- Exerce son activité au sein de l'agglomération nantaise et aussi dans le département de la Loire-Atlantique.
- Assure des missions de formation au titre de sa Vélo-école pour scolaires, adultes et entreprises.
- Met à disposition un atelier d'auto-réparation encadré par des bénévoles et un salarié afin de développer la vélonomie.
- Participe à des instances de consultation où elle apporte son expertise d'usage.

L'ensemble des missions statutaires de l'association sont parfaitement respectées et se développent fortement.

## 2. Le rayonnement de Place au Vélo

La reconnaissance et le rayonnement de Place au vélo se poursuivent sans conteste, rendant plus que systématique notre participation à tous les projets liés au vélo, ainsi que les instances de consultation de la métropole. C'est ainsi qu'au-delà de Nantes Métropole, d'autres collectivités sollicitent notre conseil et notre appui dans leurs politiques cyclables. A ce jour les demandes dépassent même notre territoire légitime qu'est la métropole.

Forte de ses compétences affirmées, Place au Vélo développe des prestations de formation et appuie d'autres territoires dans une logique de diffusion de la culture vélo. Elle est de plus en plus sollicitée pour recevoir des stagiaires dans le cadre des formations nationales.

## 3. Les relations de Place au Vélo avec son environnement

### A. Les organismes externes : Fédération et réseaux

**La FUB** – Fédération des Usagers de la Bicyclette, notre fédération où nous siégeons au Conseil d'Administration avec une titulaire et un suppléant, en charge de la recherche de partenaires et de la communication. L'assemblée générale 2018 de la fédération a redonné à deux de nos administrateurs la possibilité de poursuivre leur mission au sein du Conseil d'Administration, l'une comme vice-présidente en charge de la communication et de la recherche de partenariats, l'autre au titre de suppléant sur les aspects de communication réseau. L'année 2018 a été particulièrement marquée par la diffusion des résultats du baromètre des villes cyclables, avec une participation remarquable des nantais, hissant Nantes à la seconde place des villes de plus de 200 000 habitants.

Notre association reste toujours en nombre d'adhérents et de projets parmi les toutes premières associations en France. Forts de ce potentiel et de notre engagement sur la politique fédérale de notre mouvement, nous restons un vrai terrain expérimental et une représentation à l'échelle locale de tous les projets de la FUB (Prolongation d'ALVEOLE, étude de regroupement d'associations territoriales, agrément Education Nationale pour la Vélo-école, projet de centre de formation régional proposé, association agréée pour l'accueil de Services Civiques).

Adhérer à la stratégie nationale de la FUB est pour nous un gage de succès localement, confirmant notre légitimité auprès des décideurs publics.

**L'Heureux Cyclage** : il a pour but le développement des ateliers d'auto-réparation, coordonne le réseau français des ateliers participatifs et solidaires, et regroupe 110 ateliers répartis sur toute la France.

Il s'est structuré à partir de 2008 pour favoriser le développement des ateliers sous plusieurs formes : formations, outils numériques, plateforme d'échanges, wiklou, ...

Il est aujourd'hui le porte-parole auprès des instances nationales et pouvoirs publics des ateliers vélos. Nous adhérons à ce réseau et devons progresser dans notre investissement à l'Heureux Cyclage, et c'est ainsi que nous avons permis au sein de notre atelier l'accueil de stages techniques.

### B. Les institutionnels

Une relation de confiance confirmée permet de nombreuses collaborations et co-construction de politique mobilité, ce qui doit rendre encore plus audibles nos oppositions.

**Ville de Nantes** : Nous travaillons en collaboration efficace avec un certain nombre d'élus de quartier. Pour la première fois, la Ville de Nantes a versé une subvention à l'association, et ce en plus du tarif associatif de notre local.

**Nantes Métropole** : La convention triennale s'applique sans difficulté et conforte la relation de confiance. La subvention est complétée par les prestations pour la métropole par le biais du marché d'écomobilité scolaire et les interventions dans le cadre du club mobilité.

**Département de Loire-Atlantique** : Les relations avec le Conseil Départemental continuent de se développer, surtout dans le cadre du Plan départemental vélo.

Une convention pluriannuelle a vu le jour, ce qui a permis d'augmenter le financement de façon très significative. Place au Vélo a dans ce cadre mis en place des formations pour les éducateurs départementaux.

**Les communes** de la métropole, mais aussi certaines hors de son périmètre sont attentives au passage de Faites du vélo, aujourd'hui reconnue comme un vrai levier à la pratique du vélo, ainsi qu'à la notoriété de Place au Vélo. Toutefois, la difficulté à obtenir les financements se confirme.

Place au vélo est également sollicitée pour accompagner des plans vélo hors agglomération tels que celui de la CCEG Communauté de communes Erdre et Gesvres.

**Région des Pays de la Loire** : L'aide de la Région reste fragile et aléatoire. L'appui à Faites du vélo 2018 a pu être maintenu grâce à l'engagement des régions accueillant les étapes du Tour de France de soutenir l'événement à la demande d'ASO société organisatrice du Tour de France.

### C. Les entreprises qui font appel à nos services

L'activité en entreprise reste stable et la sous-traitance du marché avec Transway commence à porter ses fruits tant sur le secteur entreprise que écomobilité scolaire. Ce marché a été reconduit fin 2018 pour 2 années.

### D. Habitat social

Place au vélo a poursuivi sa collaboration avec Habitat 44 tant sur l'appel à projet ALVEOLE que sur une action de sensibilisation des locataires à l'usage du vélo comme moyen de transport.

### E. Les partenaires associatifs, financiers ou de compétence, les entreprises

2018 a permis de maintenir notre niveau de partenariat avec même une augmentation des enveloppes financières pour certains d'entre eux. Nous nous appuyons au maximum pour cela sur notre qualité « d'intérêt général » assortie d'un dispositif de rescrit fiscal qui nous garantit écoute et fiabilité auprès des partenaires : il nous faut continuer dans ce sens.

Place au vélo s'est affiliée à la Ligue de l'Enseignement/UFOLEP de Loire Atlantique et envisage des collaborations courant 2019.

## 4. Le déroulement des activités

Le rythme de l'activité ne se réduit pas, ce qui a d'ailleurs conduit à l'embauche d'un 4e salarié, éducateur mobilité vélo, titulaire d'un CQP.

Nos événements phares tels que la Bourse aux vélos et Faites du vélo connaissent un succès qui ne se dément pas et le brico vélo nécessiterait plus d'heures d'ouverture.

La mise en place d'une première formation IMV initiateur mobilité en 2017 a permis celle d'une nouvelle session en 2018, doublée d'une formation spécifique à destination des éducateurs sportifs départementaux.

Notre expérience Faites du vélo nous a conduit à la mise en place d'une formation « Faites du vélo » soutenue par le Conseil Départemental de Loire Atlantique. Les retours positifs et le succès rencontré font réfléchir à la mise en place d'un centre de formation. Cette réflexion sera d'autant plus justifiée au regard de l'expérience de l'équipe et des attentes en matière de formation dans le cadre du « Savoir rouler à l'école ».

Nous avons reconduit notre accompagnement des Rendez-Vous de l'Erdre avec en plus cette fois-ci la mise en place des parkings surveillés qui ont connu un vrai succès.

## 5. Le rapport avec les adhérents

Toujours une très forte mobilisation de nos adhérents et une présence significative à l'Assemblée Générale 2018. L'année 2018 était la première année complète qui permettait d'apprécier notre nouveau barème d'adhésion qui porte ses fruits. Un travail est toutefois à mener sur le suivi des adhérents et un changement de logiciel est prévu en ce sens.

La fréquentation du Brico-vélo reste un très bon indicateur avec toujours plus de nouveaux participants.

## 6. Les bénévoles

Comme nous l'affirmons depuis plusieurs années, sans bénévoles, Place au Vélo ne serait rien et pour connaître autant de succès, notre association dispose d'un capital humain précieux.

Que ce soit l'encadrement de la Vélo école, des Brico-vélos, l'organisation des Bourse aux vélos ou Faites du vélo, nous pouvons compter sur une forte mobilisation, ainsi qu'une compétence avérée.

Le CA qui s'est en partie renouvelé a connu 3 départs ou absence pour raisons de voyage, déménagement et projet personnel, mais la charge de travail a été répartie sur l'ensemble des administrateurs, afin de ne pas perturber l'activité.

## 7. Les salariés

2017 avait connu une hausse d'activité pouvant perturber l'organisation de l'équipe devant l'accroissement de la charge de travail sans pour autant avoir suffisamment de visibilité financière pour faire face à une nouvelle embauche. Quelques tensions dues essentiellement à la fatigue et cette charge de travail ont conduit le Conseil d'Administration à déposer un dossier DLA Dispositif Local d'Accompagnement. Nous avons été accompagnés par le Cabinet Chorus au cours du 2e trimestre et mis au clair les répartitions de missions et charges de travail entre salariés et administrateurs.

Par ailleurs, nous avons embauché un 4e salarié en avril en CDD. L'annonce a été faite mi-décembre de la transformation de son contrat en CDI.

## 8. Les projets 2019

Place au vélo continue de se développer sans pour autant oublier ses fondamentaux que sont la défense d'un territoire cyclable, l'usage du vélo en tant que droit incontestable, la considération du vélo comme un véhicule, la défense des droits du cycliste. Ceci reste notre crédo et notre mobilisation est constante. Cela passe aussi par un travail en profondeur sur le changement de pratiques tant dans les habitudes de mobilité que sur les aménagements ou tout simplement la considération de la place du vélo dans l'espace urbain.

Nous poursuivons donc nos engagements 2018, à savoir travailler à la dissémination d'une vraie culture vélo, la mise en place d'un système vélo qui peut s'inspirer du système voiture malheureusement trop victorieux, mais surtout gagner en part modale même si l'ambition du territoire d'atteindre 12 % en 2030 sera compliqué si la mise en œuvre du plan vélo reste en l'état.

Cela passe toujours par un besoin d'actions militantes ciblées à l'encontre de ce qui représente les dangers majeurs de notre pratique (meilleurs aménagements et plus nombreux, respect de l'existant, respect du code de la route, limitation des vitesses, bienveillance entre usagers, etc.).

Mais aussi par une augmentation de nos ressources propres ce qui a bien été entrepris en 2018 et porté ses fruits. Nous devons aller plus loin en 2019.

Après l'obtention de conventions pluri-annuelles auprès de la métropole et du Conseil Départemental, d'autres territoires sont à l'étude pour de nouvelles collaborations conventionnées.

La nouvelle version d'ALVEOLE, étendue aux collectivités, écoles et gares devrait permettre un élargissement de notre activité rémunérée tout en apportant des financements aux nouveaux bénéficiaires.

Le « Savoir Rouler » à l'école qui, à défaut de devenir obligatoire, sera fortement encouragé auprès des établissements scolaires devrait également apporter un surcroît d'activité.

Tout ceci vise à conforter notre décision d'avoir embauché un 3e éducateur et confirmé son contrat en CDI. Enfin, et nous devons admettre que nous avons du retard sur ce sujet, il s'agira de terminer et publier notre projet associatif qui définira nos orientations majeures et nos engagements.

Place au vélo est confortée comme un acteur majeur de la mobilité active, c'est une association solide, animée par le sens du collectif, riche des valeurs qu'elle porte et surtout d'humanité.

La route du vélo est semée d'ornières, mais la force, la conviction et surtout la persévérance qui nous animent sauront avoir raison des obstacles.





## Partie 1 :

# PLACE AU VÉLO, EXPERT D'USAGE ET AIGUILLON DES POLITIQUES CYCLABLES

### Les suites du baromètre des villes cyclables

*Avec plus de 113 000 réponses, le **Baromètre des villes cyclables** est la plus grande enquête jamais menée en France auprès des usagers du vélo et la deuxième d'Europe. Les résultats montrent que les Françaises et les Français attendent de leurs collectivités et du gouvernement une politique pro-vélo ambitieuse pour accélérer la transition des mobilités. En 2017, Place au Vélo a contribué très fortement au succès du 1er Baromètre cyclable des villes, destiné à mesurer l'appréhension de la cyclabilité de leur ville par les usagers. Chaque ville avait un objectif à atteindre et nous avons répondu à 197 % de cet objectif.*

*Les **Assises de la mobilité** ont été l'occasion de montrer la rupture indispensable et nécessaire avec la politique du tout-voiture. L'ampleur de la contribution citoyenne portée par la FUB montre que la « solution vélo » a le potentiel pour améliorer concrètement le quotidien des Françaises et des Français. On doit le Plan national vélo à cette forte mobilisation.*

*Le Département de Loire-Atlantique et la Ville de Nantes vont retraiter l'ensemble des réponses pour étudier les liens entre réponses fermées et réponses ouvertes, ceci devrait permettre une cartographie des points noirs signalés par les répondants.*

# 1/ Co-production de politiques cyclables : aménagements et cyclabilité du territoire

La commission aménagements de Place au Vélo est mobilisée en continu pour examiner et relayer les signalements envoyés par les cyclistes et relancer la métropole lorsque cela est nécessaire, mais aussi pour produire des expertises terrain sur certains secteurs compliqués et accidentogènes ou dangereux pour les cyclistes.

Elle intervient également sur l'esprit des politiques cyclables proposées : par exemple, une campagne de prévention uniquement axée sur les cyclistes fait réagir la commission qui propose une approche multi-usage de la voirie afin d'évoquer le partage de la rue avec l'ensemble de ses usagers et non pas une seule catégorie.

## a. Rencontres avec Nantes Métropole

Comme tous les ans, plusieurs rencontres se sont déroulées cette année entre le bureau de Place au Vélo, qui relaie les demandes et avis de la commission aménagements, et la métropole, particulièrement le Services des Programmes d'Investissements Territorialisés (S.P.I.T.) avec à chaque réunion **l'analyse du tableau des demandes de Place au Vélo et les réponses potentiellement apportées :**

**22/03** : baromètre des villes cyclables, point d'étape sur les projets vélo du mandat, appuis vélos, rue de Koufra, rue de la ville en pierre, European Cycling Challenge.

**06/07** : IKV agents de Nantes et Nantes Métropole, stationnement vélo dans le cadre du marché Bicloo.

**25/09** : analyse par l'AURAN des éléments nantais du baromètre des villes cyclables, Port à Bois & Loire à Vélo, retour sur l'expérimentation du radar sur SAS vélos.

**14/12** : Réunions projets de grande ampleur avec demande d'avis d'expertise d'usage : Feydeau commerce, CHU / SAMOA.

## Suivi du chantier du boulevard de la Baule / rond-point des châtaigniers

Place au Vélo a interpellé les décideurs quant aux aménagements prévus et a demandé la pose d'un radar de chantier sur le secteur, afin de limiter la vitesse excessive des motorisés sur ce secteur.

L'association a également demandé la signalisation renforcée des traversées piétonnes et la création d'itinéraires cyclistes provisoires lors du chantier, afin de permettre une circulation sécurisée et maintenir la pratique cycliste locale durant la période des travaux.

Le chantier n'a pas été géré de façon satisfaisante pour les cyclistes et les aménagements réalisés restent critiquables sur plusieurs points. Nous maintenons nos demandes.

Le 16 février 2018 Place au Vélo intervenait en tant qu'un des quinze grands témoins mobilisés pour l'occasion dans une conférence de presse présidée par Johanna Rolland sur les **quinze ambitions de la métropole quant à la transition énergétique**. Place au Vélo a défendu la nécessité de changer de braquet dans le changement si on veut vraiment atteindre 12 % de part modale en 2030.

## b. Rencontres avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique

**La convention de soutien du département de Loire-Atlantique** à nos actions a fait l'objet cette année d'un remaniement important et devient triennale avec révision annuelle du programme d'action. De nombreuses actions sont venues implémenter la convention habituelle (interventions en collèges et Faites / Fête du Vélo), telles que la tenue d'une session de formation Initiateur·trice Mobilité Vélo à l'automne 2018 en direction des animateurs sportifs du département, une formation « Organiser une Faites / Fête du Vélo sur son territoire », ou encore le financement du soutien et conseil aux associations du département (prêt de la marqueuse, participation aux formations, conseils par tél et en RDV, ...). Le CD 44 tient à s'attacher l'expertise d'usage de Place au Vélo et consolide les liens avec nous.

Nous avons par ailleurs été **auditionnés par le cabinet SENNSE**, missionné par le département dans le cadre de ses réflexions relatives à la route et aux mobilités, le 9 mars.

La Faites du Vélo, que nous organisons depuis 18 ans avec le précieux soutien, entre autres, du département de Loire Atlantique, a été soumise aux trophées du vélo organisés par la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) par ce dernier, afin de valoriser la dynamique vélo du territoire.

Place au Vélo était notamment présent aux journées d'échanges suivantes :

- *Première rencontre des acteurs du vélo en Loire-Atlantique*, le 21 février à Nantes.
- *Et si on partageait mieux la route*, le 17 avril 2018 à Nantes.
- *Inventons la route de demain*, le 5 novembre 2018 à Fay de Bretagne.

### c. Rencontres avec la Préfecture de Loire-Atlantique

Depuis les derniers rendez-vous de la sécurité, Place au Vélo participe au **comité de pilotage du Document Général d'Orientation de de la Sécurité Routière 2018-2022**, Ces réunions ont été l'occasion de lancer l'élaboration du DGO 2018-2022.

#### Quatre enjeux prioritaires ont été retenus pour la période 2018-2022 :

- *enjeux nationaux* : le risque routier professionnel, l'alcool et les stupéfiants, les jeunes, les seniors.
- *enjeux spécifiques choisis au regard de la typologie de l'accidentalité locale* : le partage de la voirie et les deux-roues motorisés. Place au Vélo précise son travail auprès des jeunes et des seniors, ainsi que sur le sujet partage de la voirie.

#### Les communes et communautés de communes

Afin d'assurer sa pérennité et accompagner chaque territoire, Place au Vélo cherche à accroître ses partenariats avec les communes, dans le cadre notamment de la mise en œuvre de leur plan de déplacements.

#### Projet de convention avec la commune de Saint Herblain

Plusieurs réunions se sont déroulées autour du projet de convention entre la ville de Saint Herblain et Place au Vélo, afin notamment de les accompagner sur les aménagements, mais aussi dans le cadre de la convention avec le département, les former à l'Initiation Mobilité Vélo, en octobre 2018.

#### Projet de convention avec la Communauté de Communes Erdre et Gesvres

Dans le cadre de la convention avec le Département, nous accompagnons la CCEG sur les vélos-écoles : deux Éducateurs Mobilité Vélo se sont ainsi mobilisés le 4 octobre pour former à la création, la gestion et l'intérêt des vélos-écoles.

#### Conseil des Usagers de l'Espace Public

Ce conseil permet de réunir différents acteurs et usagers de l'espace public. Place au Vélo y a pris toute sa part au cours d'ateliers et de différentes réunions.

La participation de l'association représentante des cyclistes sur l'agglomération met en valeur l'expertise d'usage et fait valoir la place nécessaire à réserver aux cyclistes de plus en plus nombreux au côté des piétons mais en évitant autant que possible les conflits d'usage.

Suite aux ateliers « Ville apaisée », Place au Vélo a participé à plusieurs réunions à Rezé sur la possibilité de limiter la ville à 30km/h.

**Dans le cadre des grandes transitions du territoire de la métropole nantaise**, le CUEP a souhaité travailler sur une **réflexion** sur le changement de pratique. Place au Vélo participe donc **également** aux **ateliers de la démarche « une mobilité durable : vers un changement de comportements »**, dont une partie est animée par Nicolas Fieulaine, chercheur en psychologie sociale à l'Université de Lyon.

## 2/ Des actions pour interpeller les décideurs et sensibiliser le grand public

La commission « Actions Militantes » de Place au Vélo intervient lorsqu'un sujet n'a pas trouvé d'issue favorable dans le cadre des concertations et présente un enjeu majeur pour la pratique cycliste, ou encore dans l'objectif de faire respecter les politiques cyclables par les motorisés.

La commission « Actions militantes » de Place au Vélo s'est également mobilisée sur **les réseaux sociaux**, particulièrement sur les questions de verbalisation (des stationnements dangereux sur les aménagements cyclables) qui mettent en danger les cyclistes, ou encore l'exemplarité des forces de l'ordre dans l'utilisation de l'espace public.

### a. Des appuis-vélos pour les places de l'hyper centre

#### Opération « Attache-moi si tu peux » du 2 février 2018

Place au Vélo a souhaité démontrer la pénurie d'appuis vélos en centre-ville et surtout l'impunité permanente à l'égard des voitures et 2 roues motorisées en stationnement « sauvage » sur une place sous haute surveillance des Bâtiments de

France ! Cela a également été l'occasion de rappeler qu'il existe des appuis vélos de style totalement appropriés à des lieux classés tels que le sont certains espaces du centre-ville.

## b. Pose de signalisation pour sécuriser les cheminements cyclistes

La commission a également repeint des pictogrammes sur l'axe est / ouest de la métropole. Place au Vélo a demandé à de nombreuses reprises des pictos plus marqués voire un revêtement de couleur (comme demandé de manière générale pour l'ensemble des aménagements cyclables, afin de les rendre lisibles et visibles). Cela a été refusé par l'architecte des Bâtiments de France.

En septembre 2018, lors de travaux entre Aimé Delrue et Mangin, impactant les circulations cyclistes mais sans signalisation explicite (renvoi hasardeux des cyclistes sur le boulevard, au milieu des motorisés), les équipes des actions militantes de Place au Vélo sont intervenues.

## c. Militer pour le respect des aménagements cyclables

Place au Vélo demande depuis longtemps une verbalisation accrue du non-respect des aménagements cyclables utilisés pour le stationnement sauvage de beaucoup de motorisés.

L'action de la police municipale s'est renforcée depuis 1 à 2 ans, notamment dans le cadre des demandes de PAV. Un numéro de téléphone dédié aux cyclistes a été mis en place en semaine pour identifier les secteurs récurrents. De même, la mise en place de la maison de la tranquillité publique permet de signaler les problèmes rencontrés, avec très souvent un retour de la police municipale.

Toutefois, les chiffres de 1200 verbalisations annuelles sont en deçà du seuil qui permettrait d'instaurer un véritable respect des aménagements cyclables par les motorisés. Place au Vélo demande régulièrement la mise en place de la vidéo-verbalisation pour faire face à la généralisation des incivilités sur les aménagements cyclables.

Une première session de sensibilisation commune avec la police municipale s'est tenue le vendredi 12 octobre dernier.

## d. Les cyclistes ont la frite !

Vendredi 7 décembre était lancée la première opération d'une série d'actions de sensibilisation : « les cyclistes ont la frite » Place au Vélo propose à tou-te-s les habitant-e-s de la métropole d'équiper leur vélo d'une frite (de piscine) de 1 mètre pour sensibiliser au partage de la rue et en l'occurrence aux distances de sécurité pour doubler un cycliste en ville. L'opération est définitivement lancée pour 2019 et sera encouragée chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois.



## e. Manifestation à la suite d'un accident

Suite à un nouvel accident à l'angle du bd Gal de Gaulle et de la rue Viviani sur l'île de Nantes, environ 70 cyclistes ont participé dans les vingt-quatre heures à une manifestation sur place, à l'invitation de Place au Vélo.

Les témoignages ont été nombreux concernant les mises en danger des cyclistes par les automobilistes : priorités refusées quand la voiture coupe la voie cyclable, absence de clignotant, dépassements en serrant de trop près, motards sur les voies cyclables et faisant des queues de poisson, vitesses excessives, délits de fuite en cas d'accrochage ou non reconnaissances de faute du conducteur,...

Les aménagements et signalétiques sont aussi en cause comme par exemple boulevard de Gaulle et rue Viviani, Boulevard Vincent Gâche, Place Mangin. Nous insistons également sur la demande de contrôles de police plus fréquents pour dissuader et verbaliser les motards et scooters trop nombreux sur les pistes cyclables.

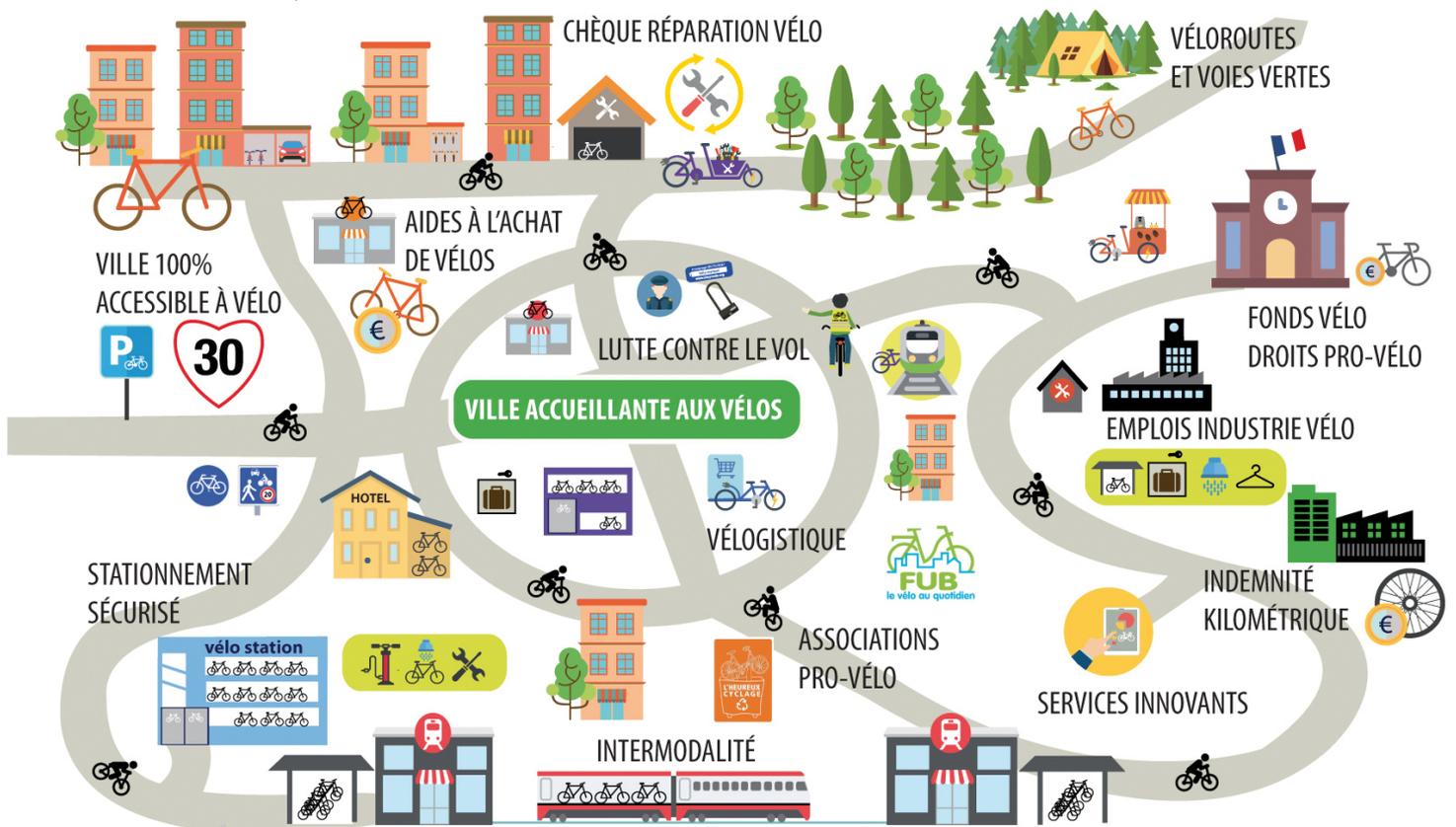
## Conclusion

L'annonce en septembre dernier du **premier plan vélo national** constitue une avancée historique et l'appel à projets national permettra aux collectivités de booster leur politique cyclable. Place au Vélo a ainsi échangé avec la **Métropole et le Département afin de collaborer** à la réponse à cet appel à projet qui vise notamment à **résorber les coupures urbaines** et **développer les liaisons entre villes**. Nous suggérons l'association de 5 collectivités sur le territoire : Nantes Métropole, Communauté de Communes de Sèvre et Loire, Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, Communauté de Communes du Pays de Retz et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

Cette future réponse et le rôle que Place au Vélo sera amené à y jouer vont constituer des leviers importants, localement, pour faire avancer la politique cyclable et apporter une réponse aux liaisons intercollectivités. Nous continuerons par ailleurs à travailler avec ces acteurs pour la mise en place d'une chaîne complète des déplacements sur le territoire.

## Vers un système vélo efficace

*Parlons Vélo!*



Sources : www.FUB.fr - parlons-velo.fr - inspiré de : Bundesministerium für Verkehr, Nationaler Radverkehrsplan 2002-2012



## Partie 2 :

# LES VÉLO-ÉCOLES POUR SE DÉPLACER EN AUTONOMIE

*Aujourd'hui, le réseau FUB compte 115 vélo-écoles sur 306 associations sur le territoire. Dans ce cadre, le savoir-faire développé au sein de la fédération depuis plusieurs décennies conduit à la déclinaison des vélos-écoles auprès de tous les publics. Elles forment des éducateurs et encadrants sur tout le territoire, via les formations au Brevet Initiateur-trice Mobilité Vélo (IMV) – proposé à Nantes, mais aussi le CQP – Certificat Educateur Mobilité Vélo (3 éducateurs à Nantes).*

*L'annonce du Plan Vélo, le 14 septembre 2018, à Angers, par le Premier Ministre, va contribuer à la montée en puissance des vélo-écoles avec la volonté de généraliser l'apprentissage du vélo pour tous les enfants avant leur entrée au collège : le savoir rouler. Une réflexion au sein de la FUB est ainsi en cours afin de réfléchir à nos vélos-écoles et leur labellisation, ainsi qu'à la protection et la valorisation du référentiel développé par notre fédération. La FUB fait d'ailleurs partie du groupe de travail ministériel.*

*Place au Vélo compte participer à ces démarches et réflexions à l'échelle nationale et locale. Place au Vélo souhaite également se porter candidate pour accueillir la journée annuelle nationale vélo-école du réseau, ainsi que les deux jours de formation « Gestion de vélo-école » précédents.*

## 1/ Vélo-école scolaire

Parce que la mobilité se définit très tôt dans le cycle de vie, Place au Vélo s'investit depuis de nombreuses années auprès des enfants et des jeunes. Il s'agit de leur donner les outils pour qu'ils soient en capacité d'utiliser leur bicyclette au quotidien et d'**améliorer leur mobilité**, par une bonne connaissance du code de la route et des spécificités liées aux cyclistes, ainsi que sur la manière de se positionner et de conduire en ville.

Le **dispositif éco-mobilité scolaire** de la métropole nantaise propose aux écoles élémentaires volontaires un accompagnement pour développer les déplacements actifs. Ce sont 50 écoles de l'agglomération nantaise qui seront inscrites à ce dispositif. Plus d'informations sur notre site <http://placeauvelo-nantes.fr/>.

Les trois éducateurs de Place au Vélo, professionnels, expérimentés et diplômés du Certificat de Qualification Professionnelle « Educateur Mobilité à Vélo » (EMV) organisent et animent des séances d'apprentissage du vélo, en concertation avec les différents partenaires (équipe enseignante, association de parents d'élèves) et proposent les ateliers suivants :

- **Échanges et réflexion** en classe.
- **Ateliers techniques** sur les points de sécurité.
- **Ateliers de pratique** du vélo à l'occasion de séances de maniabilité et d'habileté.
- **Sorties pédagogiques** à vélo, accompagnées par les adultes.

En partenariat avec l'école de Longchamp, une demi-journée d'intervention auprès d'une classe de CM1 a été intégrée dans le programme de formation des futurs Initiateurs Mobilité Vélo (IMV) organisée du 15 au 19 octobre 2018. Les stagiaires ont été très impliqués sur la préparation et l'animation de cette séance pédagogique.

### EN CHIFFRES :

**578**  
élèves



**462**  
élèves  
« Écomobilité scolaire »



**318**  
élèves

Prestations payantes

**1679**  
élèves



**16**  
écoles

**15**  
collèges



**TOTAL : 3037 élèves**  
De 6 à 12 ans

En 2018, la Préfecture de Loire Atlantique, **via le PDASR** a soutenu notre action auprès des écoles et collèges.

## 2/ Vélo-école adulte

A l'échelle nationale on estime que 3% des adultes ne savent pas faire de vélo, soit potentiellement 16.000 personnes sur l'agglomération nantaise, et ce sans compter toutes les personnes qui ont des niveaux intermédiaires !

Nous proposons **deux dispositifs** pour apprendre le vélo aux adultes :

- Le premier s'adresse aux **personnes ayant un emploi**.
- Le second cible les **personnes en recherche d'emploi**.

Les deux dispositifs bénéficient du **soutien de Nantes Métropole**. La **Maison de l'Emploi** est la principale prescriptrice pour les personnes en recherche d'emploi.

### Équipe de formation

11 formateur·trice·s bénévoles et 1 formateur salarié composent l'équipe de la vélo-école adulte. Le formateur salarié assure, en sus de cours, la coordination de l'équipe, l'accueil et le suivi des demandes, l'organisation logistique et la formation des bénévoles. Une charte d'engagements réciproques a été mise en place conjointement et des formations internes sont organisées.

### Matériel

Nous avons acquis deux vélos neufs de moyenne taille et avons changé les transmissions de tous les vélos « NGE ».

### Projet CSC Bellevue

Le centre socioculturel de Bellevue a monté un projet vélo avec la CAF pour 7 femmes du quartier. Un stage de 15 cours de 2h pour atteindre un niveau balade leur a été proposé, avec 2 éducateurs salariés de Place au Vélo et des bénévoles.

## En chiffres :



A l'issue des cours :

**11 personnes** déclarent qu'elles pourront circuler en espace protégé autant qu'elles le souhaitent ;

**5 personnes** déclarent ne pas avoir encore le niveau et la confiance nécessaires ;

**11 personnes** ont acquis un vélo avant la fin de leur formation.

Un bilan oral seulement a été effectué avec le groupe de Bellevue, 5 personnes n'ont pas remis de

bilan, ce sont pour la plupart des personnes qui ont arrêté avant la fin pour diverses raisons (souci santé, emploi du temps, etc).

### Perspectives 2019 :

- Révision des tarifs : selon quotient familial, pour plus d'équité.
- Revoir les créneaux de cours et la transition entre niveau 1 et niveau 2.
- Affiner le projet pédagogique et inclure l'entretien simple du vélo, la lecture de carte et la définition d'itinéraire.
- Dossier FUB pour obtenir le label vélo-école.
- Accueillir la formation FUB en novembre.

### Trois autres projets 2018 en marge de la Vélo-École Adulte :

**Edit de Nantes Habitat Jeunes** nous a sollicités pour une action pour les résident.es qui n'ont pas fait de vélo depuis longtemps, afin de réapprendre les bases, puis, dans le cadre d'un projet associatif sur la sécurité routière pour un temps d'information à destination des résidents (18-30 ans) le jeudi 14 juin, de 20h à 22h.

**L'ESAT de Blain** souhaite inciter ses salarié.es en situation de handicap à prendre plus souvent un vélo pour leurs déplacements professionnels et personnels. Place au Vélo est intervenue les 22 et 29 novembre pour proposer 4 sessions de 2h avec 4-5 salarié.es à chaque session.

**« Complètement Nantes » : événement du 12 avril au 30 juin 2018 à la Carrière Misery.** Place au Vélo a été sollicitée pour organiser deux balades urbaines au départ de la carrière Misery.

L'équipe d'éducateurs développe une expertise autour des freins à la pratique mais aussi l'évolution des pratiques, liées au développement de certaines technologies. Ils participent ainsi à différentes instances ou réunions sur des cas très précis.

**Le 5 décembre 2018 à Paris se tenait une réunion sur la sécurisation de la mobilité des seniors en VAE.**

Dans le cadre du programme de recherche 2018-2022 de la Délégation à la sécurité Routière, la FUB réalise une étude pour tenter d'appréhender l'incidence sur la sécurité routière, et en particulier sur les seniors, d'une augmentation de la pratique

de VAE. Avec le soutien de la Délégation à la sécurité routière, la FUB a organisé, le 5 décembre dernier à Paris, une première réunion du comité de pilotage, réunissant des représentants d'ONISR, du CEREMA, de l'IFSTTAR, de la DREAL etc. **Nantes Métropole est l'un des 3 territoires pressentis pour l'étude de l'accidentologie.**

### 3/ Vélo-école et interventions en entreprises

Ces actions de formations et de services sont organisées spécifiquement **à destination des salarié.es** des entreprises, administrations et collectivités, afin de favoriser la pratique du vélo au quotidien, en donnant des outils concrets pour changer de comportement.

#### Le cadre de nos actions

Nos propositions d'actions en direction des établissements visent à développer et sécuriser la pratique du vélo pour les déplacements professionnels et pendulaires. Place au Vélo communique aux entreprises un document de présentation de ces prestations : il détaille les contenus, conditions et modalités pratiques, ainsi que les coûts.

#### En chiffres :



Certaines interventions ont été taillées sur mesure, en particulier pour Engie Axima : session d'information en plénière pour 27 salarié.es, puis 6 groupes de 4-5 pour des ateliers alternés (sortie vélo de 40 minutes et quizz de Place au Vélo animé en autonomie).

**Les retours de salarié.es qui ont suivi la formation « Conduite vélo en ville » sont généralement très encourageants.**

### 4/ ALVÉOLE : vélo-école dans l'habitat social

Le programme ALVÉOLE : **Apprentissage et Local Vélo pour Offrir une Liberté de mobilité Economie en énergie**, porté par la FUB a été lauréat de l'appel à projet lancé par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, en 2016 pour lutter contre la précarité énergétique.

Ce programme s'adresse aux **bailleurs sociaux**. **Il propose d'accélérer la création de locaux vélo équipés et sécurisés dans le parc social existant et d'accompagner les ménages concernés vers une mobilité économe, afin d'améliorer leur intégration sociale.** Il a pour objectif de promouvoir l'usage du vélo auprès des habitants du parc social en levant les principaux freins à la pratique du vélo. Il s'agit d'accompagner les locataires à la mobilité vélo par des séances d'apprentissage, de remise en selle et de conseils. **Ce programme lutte ainsi contre la précarité énergétique mais participe aussi de la réduction des inégalités liées à la mobilité.**

#### Le programme s'articule autour de deux étapes clés :

- La réalisation de travaux d'installation ou de rénovation de locaux vélos sécurisés de minimum 12 places.
- Des séances d'apprentissage du vélo ou de remise en selle auprès de ménages locataires.

Ce programme est financé grâce aux CEE (Certificats d'Economies d'Energie).

**Le bailleur social Habitat 44** a ainsi signé une convention tripartite avec la FUB et PAV, dans le cadre de l'aménagement sécurisé d'un local vélo de 12 places dans la résidence Joseph Turbel à Rezé. Cela s'est traduit par un **véritable changement de pratique dans la mobilité du quotidien avec une utilisation prépondérante du vélo au détriment de la voiture** et la location longue durée d'un VAE pour l'une des résidentes.

Par ailleurs, **hors convention ALVÉOLE, PAV est intervenu auprès des habitants de la résidence Majalis à Rezé, gérée elle aussi par Habitat 44.**

**Le 4 décembre, notre salarié en charge du programme Alvéole a participé à une réunion de bilan national.** A cette occasion, était présenté le nouveau dispositif ALVÉOLE II qui sera lancé officiellement en mars 2019.

Le programme offrira la possibilité d'aller au-delà des logements sociaux pour la mise en place d'espaces de stationnement, en proposant de manière optionnelle des actions de sensibilisation à l'écomobilité et, pour les établissements scolaires élémentaires, une initiation au « savoir-rouler ».

## 5/ Formations IMV : déployer notre savoir sur le territoire

Depuis 2017, Place au Vélo a mis en place une session de formation au Brevet d'Initiateur·trice Mobilité Vélo, à l'automne, sur la base du référentiel développé par la FUB.

### Une session en octobre pour les associations FUB et les collectivités.

Place au Vélo a animé sa 2<sup>ème</sup> formation d'Initiateurs·trices Mobilité à Vélo (IMV), du 15 au 19 octobre. Cette formation, construite sur un référentiel national, vise à former de futur·es animateurs·trices, bénévoles ou salarié·es, de vélo-école. Les 8 stagiaires venaient de Bretagne, Poitou-Charentes, Centre, et même un de La Ciotat !

Il y a encore peu de stages IMV proposés en France par le réseau FUB tout au long de l'année, mais l'offre devrait se développer avec l'intégration du « savoir rouler » d'ici 2022, pour tous les enfants, avant leur entrée en 6<sup>ème</sup>, dans le cadre du plan vélo national.



### Une session en novembre pour le Conseil Départemental de Loire Atlantique.

Du 13 au 15 novembre, nous avons animé une session spécifique pour 12 animateurs·trices sportifs·ves (1 femme, 11 hommes) du Département de Loire-Atlantique, dans le cadre d'une convention. Les 6 délégations territoriales du département étaient représentées.

Suite aux retours extrêmement positifs des participants, le Conseil Départemental reconduit la formation en 2019.

Quelques retours écrits : « Une formation professionnelle **réussie** grâce à des **encadrants de qualité**. Une des formations les plus adaptées à notre pratique. Encadrement de qualité. » « Formation très bien menée, très **pertinente** et **adaptée à nos besoins**. » « Formation très dense, bien préparée par des **professionnels investis et passionnés** ».

Nous avons également accueilli 2 stagiaires CQP EMV : Laurence Picado de Tours, du 9 au 25 avril, et Anne Petitbon de Nantes, du 14 au 26 mai.

## Partie 3 :

# SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC POUR ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES

Place au Vélo se mobilise pour intervenir auprès d'un public le plus large possible, pour sensibiliser au partage de la rue et à la sécurité routière. En effet, accompagner le public dans sa pratique du vélo mais aussi les autres usager-e-s afin de permettre au vélo de circuler en toute sécurité, est un levier essentiel à la promotion de la pratique du vélo.



# 1/ Des actions pour sensibiliser le grand public

Aucune campagne de communication à l'échelle nationale n'a été menée depuis la mise en place des PAMA ni pour accompagner la pratique du vélo. Dans ce cadre, les méconnaissances liées aux évolutions du code de la route ou les contraintes réglementaires posent question au quotidien dans le partage de l'espace et la sécurisation des usagers les plus fragiles. C'est pourquoi Place au Vélo se mobilise, aux côtés des acteurs de la sécurité routière, pour participer aux plans d'actions locaux, mais aussi via des actions de sensibilisation à destination du grand public, ou plus spécifiquement des cyclistes.

## a. Cyclistes brillez

Comme tous les ans et dans le cadre de la campagne FUB « Cyclistes brillez », qui se tenait cette année du 5 au 11 novembre, Place au Vélo s'est mobilisée lors de **4 dates** pour sensibiliser les cyclistes à l'urgence d'être visible lors des déplacements.

Au total, **450 cyclistes** ont reçu un kit éclairage et 400 catadioptriques ont été distribués, accompagnés du flyer « Cyclistes Brillez » de la FUB.

Cette action est notamment soutenue par la métropole, la préfecture via le **PDASR et la TAN**.

## b. Les rendez-vous de la sécurité

Place au Vélo a participé de 9h à 16h le 13 octobre 2018, place Royale à Nantes, au village de la sécurité routière. Nous y avons proposé un **contrôle technique** à destination du grand public avec un focus sur l'**éclairage** pour cette opération d'automne qui constitue l'une des prémices à l'opération Cyclistes brillez.

30 vélos ont également été marqués contre le vol via Bicycode.

## c. Les rendez-vous de la mobilité

Place au Vélo était présente **le 8 septembre de 9h à 18h pour l'inauguration de la maison Bicloo**, au sein du carré Feydeau, en proposant :

- Un stand d'information de l'association avec marquage Bicycode, dont une partie du prix était pris en charge par Bicloo, a permis de contrôler 10 vélos et de marquer 22 vélos ;
- Un parcours pédagogique était mis à disposition et animé pour les enfants de moins de 6 ans, avec la

flotte enfant de Bicloo.

Place au Vélo s'est également mobilisée lors de la semaine européenne de la mobilité et les **rendez-vous de la mobilité**, organisés par la métropole sur Nantes et dans l'agglomération du 17 au 22 septembre 2018. Ces actions s'inscrivent plus largement dans le cadre de la rentrée de septembre qui correspond à un moment de changement de pratiques et de bonnes résolutions, moment propice donc pour insuffler le changement.

Nous étions présents sur la place du Commerce à Nantes **le vendredi 21 septembre** afin d'assurer un contrôle technique (20 vélos vérifiés) et une séance de marquage Bicycode (37 vélos marqués)

En complément, une **balade pédagogique** à l'attention des usagers **Bicloo** était proposée de 17h à 19h. La semaine se clôturait par la tenue de notre **traditionnelle bourse aux vélos du mois de septembre**, permettant aux particuliers de vendre leur vélo lors de cet événement sur la place Viarme.

## d. Lutte contre le vol : sensibilisation et marquage Bicycode

Le vol constitue un des freins principaux à la pratique du vélo, notamment en termes de maintien de la pratique : en effet, trop de cyclistes abandonnent ce mode de transport suite à des vols répétés de leur vélo. Place au Vélo intervient donc sur ce sujet, sur d'une part la sensibilisation du public quant au vol de vélo, et d'autre part le marquage anti-vol.

Nous proposons le système de marquage Bicycode, développé par la FUB. Le gravage d'un numéro unique de 12 chiffres sur les cadres de vélos, via le Bicycode, permet de l'enregistrer sur la base nationale en ligne <http://www.bicycode.org/>. **En 2018, nous avons marqué 574 vélos** et nous avons fait l'acquisition d'une **nouvelle machine**



## 2/ Des outils pour communiquer avec les cyclistes et accompagner la pratique

Place au Vélo dispose de plusieurs outils pour communiquer avec ses adhérent·e·s mais aussi le grand public, pour accompagner la pratique et le changement de mobilité, afin de contribuer à la transition énergétique et lutter contre le changement climatique.

### a. Des outils à destination du réseau d'adhérent·e·s

Place au Vélo fait évoluer ses supports de communication depuis 2 ans :

**La Bicyc'lettre** (BL) avec un objectif de parution trimestrielle mais que 3 numéros en 2018.

**Bicy'cl'ic** : à raison d'un envoi hebdomadaire ou bi-mensuel, avec une volonté d'amélioration et plus en lien avec le fichier adhérents, pour en assurer une meilleure ouverture.

**Les réseaux sociaux** : Facebook (2 646 likes et 2 728 abonnés) et Twitter (2 699 followers).

**2 sites internet**, lui permettant de communiquer sous 2 angles différents auprès du grand public, de ses partenaires et adhérent·e·s [www.placeauvelo-nantes.fr](http://www.placeauvelo-nantes.fr) et [www.faitesduvelo-nantes.fr](http://www.faitesduvelo-nantes.fr).

### b. Accompagner le changement de pratiques

Nous utilisons le **guide réalisé par la FUB, le « guide du cycliste urbain »**, particulièrement en entreprises et nous développons et animons d'autres outils pour inciter au changement de pratiques et lever les freins à ce changement :

- **[www.unptitvelodanslatete.fr](http://www.unptitvelodanslatete.fr)**

5 vidéos de témoignages, des portraits photos de cyclistes de l'agglomération, 4 films d'animations, et 1 vidéo de témoignages de la rue.

- **Une exposition sur le changement de pratiques en termes de mobilité** composée de 8 affiches :

- 3 dédiées aux résultats du baromètre des villes cyclables.

- 1 centrée sur la pratique du vélo lors des temps de loisirs.

- 1 dédiée aux économies réalisées à vélo, tant d'argent que de temps.

- 1 présente les avantages du vélo pour la santé, à l'échelle individuelle mais aussi collective.

- 1 sur le changement climatique, réalisée en partenariat avec Alternatiba.

- 1 affiche sur la vie de famille à vélo, afin de donner les outils aux parents pour circuler à vélo accompagnés de leurs enfants.

- **Un livret à destination des enfants lors de nos interventions en milieu scolaire** réadapté à partir du livret développé par l'ADAV (association FUB Lille)

- **Un livret de changement de pratiques** en préparation, testé via le livret dédié « Faites du Vélo aux Rendez Vous de l'Erdre ».

### c. Mobiliser la presse pour sensibiliser au partage de la rue

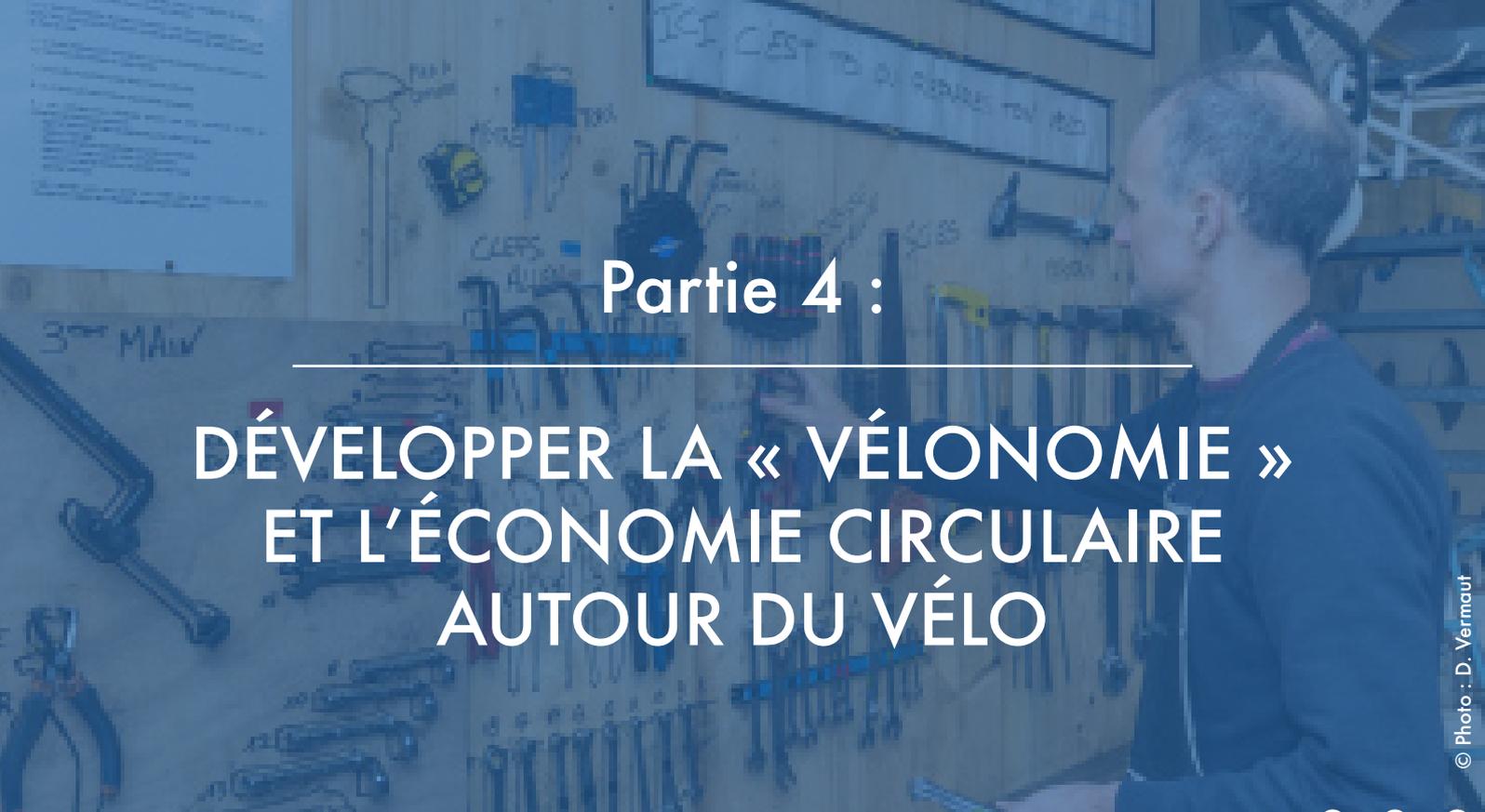
Place au Vélo émet régulièrement des communiqués de presse sur ses actions ou l'actualité, afin de sensibiliser le grand public au partage de la rue, via l'impact des médias :

- Diffusion et analyse du Baromètre des villes cyclables

- JT France 3 sur les stationnements sauvages sur les aménagements cyclables

- 9 octobre 2018 : tournage d'un reportage dans notre atelier dans le cadre de l'émission Enquêtes de Région, présentée par Emmanuel Faure, sur le partage de la route entre voiture et vélo. Interviews de notre présidente et d'Arnaud Bertorelly, président départemental de l'Automobile Club de l'Ouest, sur la place de la voiture en ville.



A man in a dark jacket is seen from the side, looking at a wall covered in various tools and equipment in a workshop. The wall has many tools hanging on it, including wrenches, sockets, and other mechanical parts. There are also some papers and diagrams pinned to the wall. The lighting is somewhat dim, and the overall tone is blue.

## Partie 4 :

# DÉVELOPPER LA « VÉLONOMIE » ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AUTOUR DU VÉLO

© Photo : D. Vermaut

*Les actions développées par Place au Vélo s'inscrivent dans la « vélonomie » c'est-à-dire l'autonomie dans l'utilisation de son vélo, particulièrement quant à l'entretien et la réparation. De même, accéder à un vélo bon marché et en bon état est essentiel à une pratique régulière et consolidée. Nos actions constituent une réponse à une demande sociale.*

### **Économie circulaire :**

*Systeme économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.*

### **Vélonomie :**

*Contraction de « vélo-autonomie » : autonomie dans l'entretien et la réparation mécanique d'un vélo.*

## 1/ Bourses aux vélos

Comme chaque année, Place au Vélo a organisé deux Bourses aux Vélos sur la Place Viarme :

- Bourse aux Vélos du printemps samedi 14 mars 2018 : 150 vélos ont été déposés, 125 vendus (83 %). Le prix moyen de vente était de 93€.
- Bourse aux Vélos de la rentrée samedi 22 septembre : 216 vélos ont été enregistrés, 149 vendus (70 %).



## 2/ L'atelier d'auto-réparation : le Brico-vélo

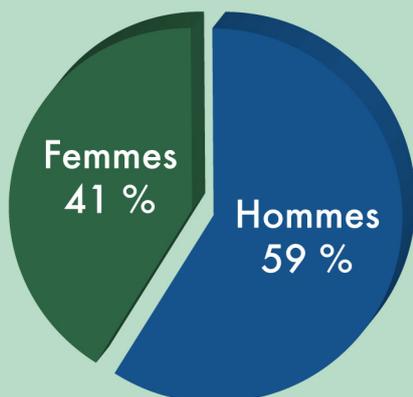
Place au Vélo propose aux cyclistes locaux depuis 2001 un atelier d'auto-réparation, **le brico-vélo** sur le principe suivant : les adhérent-e-s réparent leur vélo eux-elles-mêmes, à l'aide d'outils, pièces et conseils mis à disposition : les bénévoles et salariés accompagnent le public, décryptent les opérations à réaliser, conseillent sur les pièces à changer ou encore aident à la reproduction de gestes techniques. Dans ce cadre, nous adhérons à l'Heureux Cyclage, fédération des ateliers d'auto-réparation.

L'atelier est ouvert à ce jour quatre fois par mois (jeudi 17h-20h ; samedi 14h-18h). L'extension de ces plages est souhaitable mais difficile actuellement, faute de disponibilité des personnes ressources.



## BRICO-VÉLO · 2018

428 personnes



11 personnes / atelier  
en moyenne



Réparations les plus demandées

Nous organisons également une fois par an un **atelier de désossage des vélos** afin de remettre en état les vélos donnés, former les bénévoles à la mécanique vélo, mais aussi collecter les pièces détachées encore utilisables.

Par ailleurs, dans le cadre du Collectif des ateliers de l'agglomération, une carte de la métropole a été finalisée avec l'ensemble des ateliers géolocalisés, les coordonnées et jours d'ouverture.

Du 15 au 20 Juin 2018, la 4ème édition de la formation en mixité choisie (femmes, personnes trans et non binaires), proposée par l'Heureux Cyclage, s'est tenue en partie au sein de l'atelier Brico-Vélo et a réuni 10 personnes pendant 6 jours.

### **3/ Vérifications techniques**

En complément des actions de brico-vélo, nous proposons également des vérifications techniques décentralisés, dont la vocation est de permettre aux participant-e-s d'apprendre à faire le diagnostic de leur vélo et assurer les premiers réglages (sécurité et ergonomie), lors d'opérations à l'extérieur de l'atelier.

Ces axes constituent des leviers du développement de la pratique du vélo ou tout du moins sa consolidation. Dans le cadre de notre convention avec la métropole, nous assurons 10 contrôles techniques par an au sein des communes de la métropole. Ces opérations sont très demandées, particulièrement lors des RDV de la mobilité, dans un souci de diffuser le vélo sur tous les territoires de la métropole. Nous ne pouvons pas répondre à l'ensemble des communes. Dans ce cadre, nous avons développé un cahier des charges à destination des communes afin d'uniformiser les conditions d'accueil de Place au Vélo.

Ainsi, les différentes opérations menées dans plusieurs communes de l'agglomération, soutenues par Nantes Métropole, se sont tenues dans 8 villes dont 2 en gares (communication tardive et annulation de l'opération à Sainte-Luce), soient **142 vélos vérifiés et 236 marqués Bicycode.**

De nombreux contrôles techniques sont également réalisés lors d'opérations spécifiques telles que la Faites / fête du Vélo (contrôle disponible sur tous les sites d'animations), lors des RDV de la mobilité et de la sécurité, ou encore lors d'opérations de nos partenaires (Inauguration de la maison Bicloo, contrôles sur la gare avec Effia, Ufostreet de l'UFOLEP le 16/06/18,...).



© Photo : D. Vermaut

## Partie 5 :

# FAITES DU VELO, PROJET DE CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET DE DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

© Photo : D. Vermaut

*C'est par un temps presque parfait le dimanche 3 juin 2018 que pour ses 18 ans « Faites/Fête du Vélo », organisée par Place au Vélo, a attiré un très grand nombre de personnes en dépit de la menace orageuse !*

*Sans fermeture anticipée, nous étions sur une trajectoire de 18 000 participant-e-s, signe d'un événement attendu ! Rappelons que la Fête du Vélo nantaise, temps fort et populaire, organisée par Place au Vélo, est, sur le plan national, la première Fête du Vélo produite par une association.*

*« Faites/Fête du Vélo » poursuit 3 objectifs principaux :*

- **Mettre en selle le grand public ;**
- **Promouvoir le vélo comme mode de transport et de vie ;**
- **Faire découvrir les aménagements cyclables.**

*Et comme objectifs complémentaires :*

- *La découverte du territoire et promotion du tourisme ;*
- *La découverte des acteurs locaux ;*
- *La sensibilisation au développement durable et aux bonnes pratiques.*

*La temporalité de « Faites/Fête du Vélo » évolue aussi : désormais ce sera une biennale avec une prochaine édition en 2020, ce qui permettra d'avoir plus de temps de préparation et ainsi assurer un meilleur confort au public, aux partenaires et aux bénévoles*

*Cela offrira aussi la possibilité à l'association de s'impliquer pendant l'année intermédiaire dans d'autres événements conviviaux de grande ampleur, comme à **Débord de Loire en mai 2019**, afin de promouvoir le vélo comme mode de déplacement au sein d'un événement.*

# 1/ Un parcours sécurisé en bord de Loire pour développer sa pratique cycliste

## a. Un parcours sécurisé



# FAITES DU VÉLO • 2018

40 km de parcours



Gendarmes et pompiers pour appuyer la sécurité

NANTES



MAUVES SUR LOIRE



Police municipale de Nantes et Sainte Luce-sur-Loire

ST SÉBASTIEN SUR LOIRE

ADPC 44 pour assurer les premiers soins



ST JULIEN DE CONCELLES



150 bénévoles mobilisés  
MERCI À EUX !



Quelques difficultés relevées sur le parcours se traduiront par des améliorations pour les prochaines éditions :

- Acte de malveillance sur La Loire à Vélo Nord.
- Manque de fléchage permanent à la patte d'oie de Basse Goulaine.
- Fermeture tardive du parcours rendant difficile la fin de missions des « anges-gardiens ».
- Chutes d'enfants en raison des potelets aux entrées et sorties d'aménagements cyclables.

Plus spécifiquement pour l'ensemble des événements à venir, un besoin d'identification PAV des bénévoles se fait ressentir.

### Une fermeture anticipée du parcours en raison des orages

Comme tout événement de plein air, « Faites / Fête du Vélo » est soumise aux intempéries. Météo France ayant placé tout le département en alerte orange, avec des orages prévus à partir de 16h, Place au Vélo a pris la difficile décision de fermer plus tôt que prévu l'événement, pour des raisons de sécurité évidemment, conforté en cela par les consignes de la Préfecture. L'orage a éclaté en milieu d'après-midi, sur 4 endroits simultanés du parcours et a ainsi confirmé le sérieux de notre décision.

## b. Inscrire le vélo dans nos modes de vie

« Faites/Fête du Vélo » est une occasion unique de promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport quotidien et d'introduire les thématiques de développement durable liées, comme celle qui a été choisie

cette année : l'alimentation, **de la terre à l'assiette**, qui permet au public de découvrir les acteurs locaux et les initiatives locales d'agriculture responsables et durables. Cette thématique a rassemblé plus de 90 associations, entreprises, artistes, restaurateurs, groupes de musiques, etc.

#### 5 sites d'animations :

- Malakoff à Nantes – Fête du tandem : le vélo solidaire !
- Quai des mariniers à Mauves-sur-Loire – Mon apéro artisanal.
- La Chebuette à Saint-Julien-de-Concelles – Mon assiette en fête.
- Boire Courant à Saint-Julien-de-Concelles – Un p'tit vélo dans l'assiette.
- Ile Forget à Saint-Sébastien-sur-Loire – Un potager dans la tête.
- Etang de la Croix-Rouge à Basse-Goulaine – Halte confort.

Nos partenaires **Bike Center, Vélocampus, ATAO Vélos, l'Atelier de réparation coopérative de Chantenay et Rev' de Cycles** étaient présents.

Place au Vélo a mis en place cette année un **programme renforcé** autour du changement de pratiques de mobilité.

Place au Vélo a également mis à disposition une banque de traces GPS, téléchargeables sur le site [www.feteduvelo-nantes.fr](http://www.feteduvelo-nantes.fr), qui permettaient de rejoindre le parcours de l'événement depuis 19 villes.

## 2/ Un projet médiatique et labellisé

### a. Un projet soutenu par un plan de communication important

Le partenariat en mécénat de compétences avec **l'agence VuPar** a permis de renouveler de nombreux supports :

- 30 000 exemplaires du flyer A3.
- 200 faces de 2m<sup>2</sup>, 200 affiches A3, 800 A4.
- Affiches dos de conducteur·trice dans les trams et bus offertes par la TAN.
- Relais presse et bulletins municipaux.

**Le site Internet de Faites/Fête du Vélo** et les réseaux sociaux (relayés largement par les partenaires) ont également contribué à la notoriété de l'événement

et à sa fréquentation : près de 50 000 connexions au site [www.feteduvelo-nantes.fr](http://www.feteduvelo-nantes.fr) le mois précédent la manifestation !

**La conférence de presse** a été organisée à **la serre de l'île aux palmiers du Jardin des Plantes** quelques jours avant le 3 juin, avec les élu·e·s, les partenaires et la presse afin de présenter le parcours et les enjeux de l'événement et permettre aux partenaires de présenter leurs animations. Et ce compété par des conférences décentralisées à Saint-Sébastien-sur-Loire & Saint-Julien-de-Concelles.



**Le départ de la traditionnelle balade officielle le matin de la Fête du vélo a été honoré de la visite de Johanna Rolland**, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole, avec une dizaine d'élus des communes de la métropole, partenaires et journalistes (**Jacques Garreau**, vice-président de la métropole en charge des déplacements doux ; **Thomas Quéro**, élu nantais aux mobilités actives ; **Karine Fouquet**, conseillère départementale en charge du département vélo ; **Marc Denis**, élu métropolitain,...).

Cette année, nous avons par ailleurs bénéficié de la décision des Nations Unies qui ont décrété le 3 juin journée mondiale du vélo, destinée à promouvoir le vélo dans ses pratiques mais aussi à l'échelle des politiques menées par les États.

### b. Un projet fédérant de nombreux partenaires publics et privés

**Faites/Fête du Vélo repose sur les partenariats animations, particulièrement avec les associations.** 2018 a vu passer le nombre de partenaires de 60 à 90, **que nous remercions sincèrement pour leur action à nos côtés, leur soutien en communication et également financier.**

## 3/ Formation « Faites du vélo »

**Partenaires privés** : Nantes Saint Nazaire Port, La TAN, Bike Center

**Partenaires publics** : Nantes Métropole, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, le Conseil Régional des Pays de la Loire.

Les communes traversées partenaires à différents niveaux : Nantes, Saint-Luce-sur-Loire, Mauves-sur-Loire, La Chapelle Basse Mer, Saint-Julien-de-Concelle, Basse-Goulaine et Saint-Sébastien-sur-Loire.

### c. Un projet labellisé éco-événement

Depuis 2016, « Faites/Fête du Vélo » s'inscrit dans le réseau Eco-événement. La page [www.reseau-eco-evenement.net/feteduvelo](http://www.reseau-eco-evenement.net/feteduvelo) relate les actions concernées :

- **Le tri des déchets, pour limiter les externalités négatives**
- **Des partenariats locaux & bio autant que possible**
- **La protection de l'environnement & la limitation des externalités individuelles et collectives.**



« Faites/Fête du Vélo » est un projet fondé sur l'engagement des bénévoles, tant en amont que lors de l'événement. La valorisation de ce travail bénévole représente **plus de 23 000 €**. Une amélioration budgétaire permettrait une sous traitance totale ou partielle des tâches les plus difficiles.

Forte d'une expérience de 18 ans, Place au Vélo a proposé une formation dédiée pour tous les acteurs de mobilité intéressés par cette démarche, afin de diffuser le modèle de notre action et déployer les outils construits, avec le soutien du département de Loire-Atlantique.

Cette formation a également été inscrite au programme national des formations de la FUB.

L'objectif général de la formation était d'acquérir les compétences pour organiser un événement fondé sur la sécurisation d'un parcours vélo animé, avec les objectifs opérationnels suivants : construire le projet ; concevoir et sécuriser un parcours à destination du grand public, en cohérence avec la réglementation et les obligations de moyens d'un organisateur d'événement ; organiser des villages d'animations sur le parcours avec un objectif pédagogique de promotion du vélo ; fédérer des partenaires ; communiquer.

La formation, qui s'est tenue les 19 et 20 novembre 2018, a permis de réunir 12 participant.e.s autour de la question de l'événementiel de promotion du vélo. Les inscriptions se sont souvent faites en tandem association cycliste / communes.

12  
INSCRIT.E.S

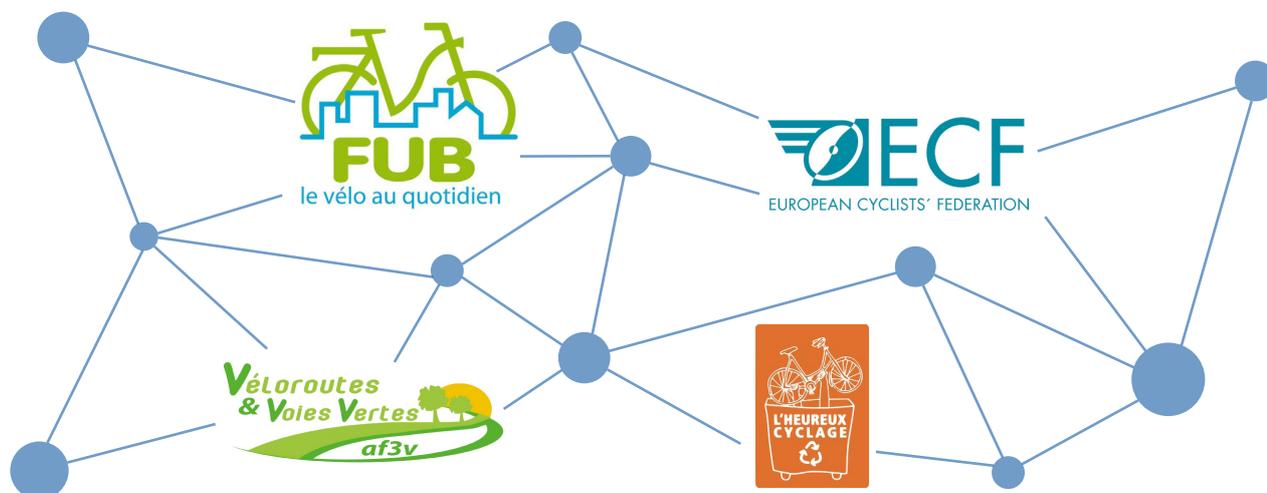
58 % issu.e.s du 44  
67 % d'associations  
33 % de collectivités  
58 % de bénévoles

## Partie 6 :

# RÉSEAUX NATIONAUX ET LOCAUX

*Place au Vélo s'intègre dans de nombreux réseaux à l'échelle nationale et locale, dans un souci de mutualisation des moyens, d'échanges de bonnes pratiques et de partage de questions communes.*

*Place au Vélo ayant une activité relativement développée au sein des réseaux nationaux, nous développons de plus en plus un rôle local de tête de réseau, dans l'objectif de former les autres acteurs et d'appuyer leur développement.*



## 1/ Réseaux nationaux

Place au Vélo adhère à la FUB – la Fédération des Usagers de la Bicyclette - dédiée au vélo comme moyen de transport, l'Heureux Cyclage dédié à l'animation du réseau des ateliers d'auto-réparation et à l'AF3V – Association Française des Véloroutes et Voies Vertes, association d'utilisateur·trice·s qui promeut le développement de ce réseau de voies.

### a. La FUB

Place au Vélo est membre de la FUB et a repris cette année un mandat au sein du Conseil d'administration, afin d'appuyer le développement de notre fédération, en pleine transition, à l'image de ce que nous vivons à Place au Vélo. Annie-Claude Thiolat est ainsi vice-présidente en charge de la communication et des partenariats, avec pour suppléant Julien Le Rudulier, secrétaire général de PAV jusqu'à septembre par ailleurs.

### b. L'Heureux Cyclage

Nous participons à des réunions avec les autres ateliers Heureux Cyclage à l'échelle locale. Nous participons également chaque année au panorama annuel des ateliers, publié à l'automne.

Cette fédération fait par ailleurs un travail très important d'alimentation du Wiklou, le Wikipédia du vélo, avec des ressources sur le montage d'un atelier, un kit d'essai pour déployer des ateliers sur le territoire ou encore des fiches techniques de réparation.

Place au Vélo a accueilli pour la première fois une formation du réseau : «Mécanique et réemploi en mixité choisie femmes, personnes trans et non binaires». Elle se déroulait d'abord à l'Atelier de réparation coopérative de Chantenay du vendredi 15 au dimanche 17 juin, puis à l'Atelier de PAV du lundi 18 au mercredi 20 juin.

### c. L'AF3V

Place au Vélo est la délégation locale de l'AF3V pour la Loire-Atlantique : nous devons ainsi participer activement à la mise à jour des cartes du réseau, afin de faire remonter du terrain les besoins et évolutions, notamment pour l'édition annuelle de la carte du réseau.

Toutefois, force est de constater que nous manquons de forces vives sur cette thématique : si nous faisons

des repérages ponctuels à la demande de l'AF3V, nous n'avons pas le temps de remplir les actions habituellement dévolues aux délégations locales.

## 2/ Réseaux locaux

Ces réseaux nationaux sont essentiels mais sans intérêt s'il n'y a pas un relais local pour agir. Place au Vélo s'investit ainsi dans un certain nombre de réseaux locaux, dans la logique des réseaux précédents et afin d'animer le territoire.

### a. Le réseaux vélo 44

Ce réseau d'association pro-vélo à l'échelle du département de Loire-Atlantique a été initié en 2016, afin de créer une dynamique commune entre nos associations, équilibrer les actions sur le territoire et présenter un plaidoyer commun auprès du Département de Loire-Atlantique. Malgré l'appui du Conseil Départemental, la mise en place du réseau prend plus de temps que prévu, en raison de plusieurs enjeux :

- Le manque de temps des bénévoles des associations.
- Les déplacements nécessaires pour impulser une véritable dynamique commune.
- Le fait que certaines associations ne sont pas adhérentes à la FUB, compliquant ainsi la reprise du plaidoyer et des actions de la fédération.
- La multiplicité d'actions et de thématiques d'actions de certaines associations, qui vont au-delà du vélo.

Le Conseil Département de Loire-Atlantique soutient Place au Vélo afin de développer et renforcer les actions de vélo-école, ou encore la tenue de séances de marquage via la mise à disposition de notre nouvelle marqueuse ainsi que sur l'organisation d'une session de formation pour déployer Faites / Fête du Vélo sur les territoires.

### b. Ecopôle

Place au Vélo adhère depuis de nombreuses années à Ecopôle, association labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Pays de Nantes. Nous avons rejoint en 2017 son conseil d'administration, afin que la thématique mobilité et vélo soit plus présente au sein du réseau local de l'environnement à Nantes.

Dans ce cadre, cela permet notamment au bénévole nous représentant, ancien administrateur de Place au Vélo, de diffuser la culture vélo en interne.

### c. Ufolep

Depuis deux ans, Place au Vélo et l'Ufolep ont développé les conditions d'un partenariat autour notamment de la participation à nos événements respectifs. Ainsi, l'Ufolep anime une sensibilisation à l'activité physique multi-sport sur Faites / Fête du Vélo et Place au Vélo anime un contrôle technique sur un événement porté par l'Ufolep, cette année en juin sur UFOSTREET, organisé à Bellevue à Nantes.

Ceci s'est concrétisé par **l'affiliation de Place au Vélo à la Ligue de l'Enseignement**. L'affiliation nous permettra de bénéficier du soutien à la vie associative, particulièrement pour l'écriture du projet associatif, dans la continuité des actions entreprises il y a deux ans et du Dispositif Local d'Accompagnement cette année. Place au Vélo pourra également bénéficier de l'offre de formation dispensée par la Ligue et l'UFOLEP.

Par ailleurs, cette collaboration permettra d'anticiper le savoir rouler à l'école plus largement que nos moyens salariés ne nous le permettent actuellement.

### d. Charte associative de la vie nantaise

Place au vélo participe à la **conférence de la vie associative nantaise**, nouvel espace de dialogue entre la Ville et les associations, et lieu de contribution à la politique publique « vie associative ». Elle est un espace privilégié pour suivre l'avancée des projets Agir ensemble, échanger et débattre sur l'actualité ou les sujets clés de la vie associative nantaise. La 1ère édition a eu lieu samedi 24 novembre **avec la participation de 140 associations**.

De façon spécifique, la Conférence de la vie associative nantaise a pour objets de :

- Assurer un suivi de l'application de la charte d'engagements mutuels et en assurer son évaluation.
- Faire connaître les principaux résultats de l'observatoire de la vie associative.
- Partager les travaux des acteurs ressources du CADRAN de la Ville de Nantes, notamment sur le développement des services à destination des associations nantaises.

Place au Vélo s'est particulièrement impliquée sur la préparation de la Charte d'engagements mutuels qui vient d'être validée. Suivra le projet de la mise en place d'un nouveau portail regroupant les sites de Nantes et Nantes Métropole et qui abritera le portail pour les associations présenté le 5 juin 2019.

Par ailleurs la Ville de Nantes est attentive à l'apport social, économique, démocratique, environnemental, territorial et sociétal des associations.

### e. Le réseau des velocistes

Le 18 avril 2018, nous avons réuni, pour un petit déjeuner, une quinzaine de velocistes partenaires, à l'occasion de la présentation des résultats du baromètre des villes cyclables.

Cette rencontre a également été l'occasion de présenter en détail les missions de Place au Vélo et d'étudier les pistes de collaboration telles que :

- L'adhésion des velocistes à PAV ;
- La diffusion du flyer PAV et bulletin adhésion proposé aux clients ;
- Des affiches activités événementielles et militantes ;
- Un relais pour actions militantes ;
- Des signalements éventuels ;
- Des conditions préférentielles pour adhérents ;
- Des rencontres régulières.

De plus, nous avons apporté notre aide au réseau en défendant auprès de Madame Johanna Rolland la réduction à 1 an au lieu de 3, la durée de location des VAE (maintenue à 3 ans sous conditions de ressources), ce qui a été obtenu grâce à notre intervention. L'enjeu est en effet de permettre à un maximum de personnes de tester le VAE, non pas de remplacer l'achat.

### 3/ S'impliquer dans le réseau « 1001 événements s'engagent »

Depuis 2016, Place au Vélo est engagée auprès du réseau éco-événements afin de faire vivre la thématique mobilité auprès des organisateurs : 80% des émissions de gaz à effet de serre d'un événement (source : Ademe) proviennent du transport des biens et personnes. Agir sur la thématique transport dans le cadre de l'éco-responsabilité de nos actions est essentiel.

Place au Vélo a ainsi développé un véritable catalogue des actions proposées pour accompagner les organisateurs et organisatrices d'événements et a rejoint le collège des prestataires du réseau, afin de porter cette thématique majeure tant pour nos événements que dans le cadre des 15 engagements pour la transition énergétique de la métropole.

**En 2018, Place au Vélo a accompagné plusieurs événements dans leur politique d'éco-mobilité, particulièrement :**

- **Le Tour Alternatiba 2018** via des conseils pour la mise en place de parkings cyclistes mais aussi l'appui à l'organisation d'une vélo-parade festive et conviviale (conseils dispositif sécurité, etc...).

#### - Les Rendez-Vous de l'Erdre

Comme l'année dernière, nous avons proposé des cartes et traces GPS pour circuler facilement à vélo entre les sites et suivre la navigation de la Belle Plaisance, avec des conseils de sécurité, les itinéraires et parkings relais, ainsi qu'une page dédiée sur notre site [www.faitesduvelo-nantes.fr/a-velo-sur-les-rdv-de-lerdre/](http://www.faitesduvelo-nantes.fr/a-velo-sur-les-rdv-de-lerdre/).

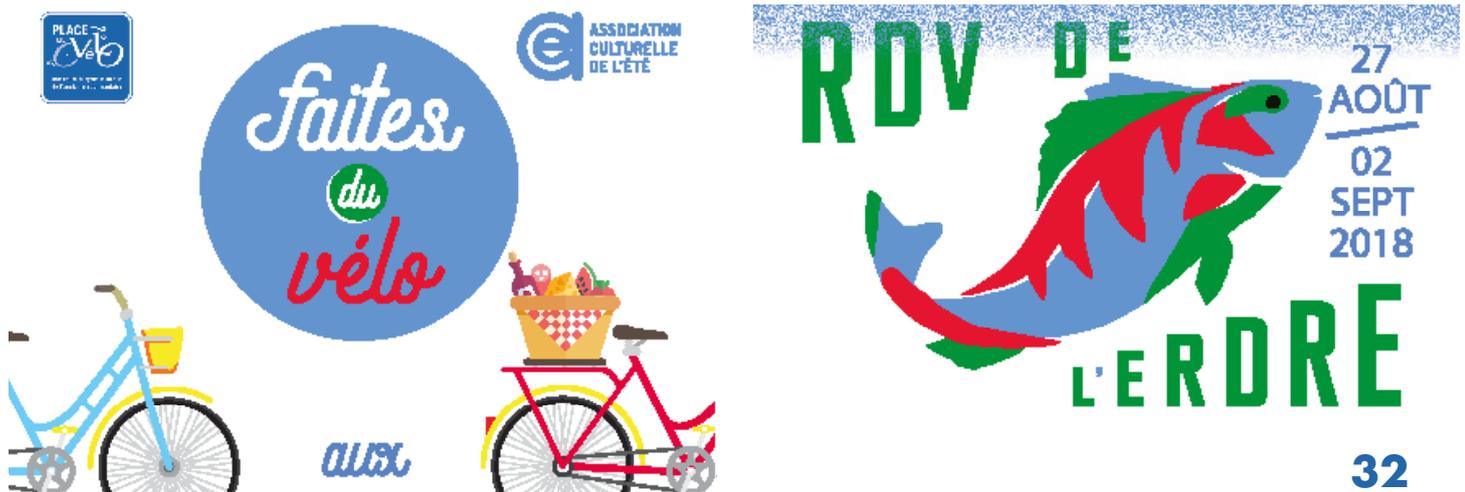
Nouveau cette année, nous avons proposé des parkings vélos supplémentaires : Parking Cathédrale NGE : parking surveillé et couvert ; Parking Place Waldeck Rousseau : gardienné pendant les horaires d'ouverture du festival. Nous avons également proposé un contrôle technique le samedi toute la journée, pour appuyer la pratique cycliste ou encore un stand, le samedi également, pour accompagner les cyclistes.

Le discours d'ouverture de Johanna Rolland, maire de Nantes, a fait la part belle à la capacité de renouvellement de ce festival vieux de 32 ans, soulignant notamment le partenariat avec Place au Vélo.

#### - La Rentrée du Vignoble à Vélo

Place au Vélo a relayé l'appel à bénévoles pour assurer la sécurité du parcours, auprès de ses anges gardiens de la Faites / Fête du Vélo sans toutefois être en capacité de répondre aux organisateurs sur l'expertise technique en raison du calendrier.

- Place au Vélo a été sollicitée pour l'éco-mobilité de la **Journée annuelle du réseau éco-événement**, le 13 décembre, journée portée par Planet' Événement en partenariat avec la métropole notamment, journée finalement reportée au **1<sup>er</sup> février 2019**.



A group of people in a meeting, many holding up numbered cards (1, 2, 3) in the air. The scene is dimly lit with a blue tint. The text 'Partie 7 : VIE DE L'ASSOCIATION' is overlaid on the image.

## Partie 7 :

# VIE DE L'ASSOCIATION

© Photo : D. Vermaut

*L'association Place au Vélo dont l'objet est la défense et la promotion de l'usage du vélo au quotidien est reconnue d'Intérêt Général depuis 2016. Confrontée à des enjeux de développement de son activité tant par l'intérêt manifesté à l'égard du vélo urbain, que par les politiques publiques de mobilités, elle s'est engagée en 2018 dans un D.L.A (Dispositif Local d'Accompagnement) afin de mieux appréhender ses impératifs de gouvernance. PAV fait aujourd'hui face à la rançon du succès : les activités de l'association sont en forte croissance et nous ne parvenons pas à répondre à toutes les sollicitations. L'embauche d'un 4<sup>ème</sup> salarié en CDD à partir de mars 2018 a permis de répondre en partie à la demande mais n'est pas suffisante. Ce poste est passé en CDI début Janvier 2019.*

*De nombreux changements d'organisation doivent se mettre en œuvre : évolution de l'équipe de salariés via l'embauche des postes manquants, réorganisation des tâches pour gagner en efficacité via notamment des outils plus adaptés aux missions, montée en puissance des besoins de communication pour assurer une visibilité aussi professionnelle que le contenu des actions, ... Ces évolutions posent par ailleurs la question de la gouvernance interne et la place des adhérent·e·s dans la gouvernance de l'association, des missions que nous confions aux bénévoles ou encore la répartition des responsabilités entre les différentes instances de l'association.*

# 1/ **Projet associatif et Dispositif Local d'Accompagnement (D.L.A.)**

Suite à la Circulaire Valls du 29 septembre 2015, l'Etat a publié en soutien aux associations, la Charte des Engagements réciproques entre le Mouvement Associatif, l'Etat et les collectivités locales avec 2 objectifs essentiels :

- Approfondir la vie démocratique et le dialogue civil et social, en vue d'une participation libre, active et accrue des femmes et des hommes aux projets associatifs et aux politiques publiques dans des démarches co-construites ;
- Concourir, dans un but autre que le partage de bénéfices, à la création de richesses sociales, culturelles et économiques inscrites dans la proximité des territoires, au développement d'une économie sociale et solidaire, à l'élaboration d'un modèle de développement durable et équitable.

Nous nous trouvons à un moment déterminant pour notre association : en effet, nous sommes de plus en plus sollicités pour des actions de formations, des interventions en journée d'étude, des concertations diverses. Nous devons structurer cette activité afin de rester fidèle à notre ligne d'origine tout en sachant évoluer dans un environnement partenarial. Nous avons donc **entrepris une démarche introspective en 2016 et 2017, avec pour projet l'écriture du Projet Associatif Place au Vélo Nantes.** La première partie de ce travail a constitué en un état des lieux sous la méthode classique : études des forces et faiblesses par segmentation des activités de l'association ; menaces et opportunités par rapport à notre environnement.

**En 2018, le travail a été poursuivi via un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** afin de travailler sur la répartition des tâches et responsabilités entre élu·e·s et salarié·e·s : une audition de chacun·e des 4 salarié·e·s a conduit ensuite à 4 sessions de travail en groupe, salarié·e·s et élu·e·s.

Au cours du DLA, le besoin d'une assistance administrative a été très nettement ressenti et la création d'un temps partiel est envisagé.

Par ailleurs, sur la période transitoire actuelle, la présidence doit assurer à la fois les missions politiques liées à son rôle mais également une coordination des projets proche d'une direction. Cette situation se doit de rester temporaire, le temps de concrétiser

l'ensemble des projets qui permettront à la fois une meilleure assise financière et la création d'un emploi de chargé(e) de développement et de coordination générale des activités.

En termes de ressources humaines, les conclusions du D.L.A. a ainsi conduit à questionner la nécessité de deux créations de postes :

- Le recrutement d'un temps partiel administratif permettant d'absorber une partie de la charge de travail des salariés actuels, permettant ainsi à ces derniers de se libérer du temps afin de mener à bien toutes les nouvelles actions.
- Enfin, le changement de gouvernance en cours, et dans la ligne droite des conclusions du DLA, va nécessiter la préparation d'un recrutement d'un(e) chargé(e) de développement. Son rôle sera d'assurer le lien et suivi opérationnel des ouvertures politiques et stratégiques initiées par le bureau de l'association, ainsi que ceux des partenariats financiers structurants. Son rôle sera également d'accompagner le développement de l'association en déchargeant celui de la présidence aujourd'hui mixte sur les plans politiques et opérationnels. Cela devra faciliter le changement d'organisation du travail des salariés en facilitant leurs tâches et permettra à l'association des réponses plus aisées aux demandes croissantes.

Accompagné par un cabinet spécialisé, le D.L.A. est un prélude à la seconde partie du travail qui va consister à **consulter les adhérent·e·s et à rédiger le projet associatif sur la base de l'analyse précédente.** Un nouveau groupe de travail sera constitué entre les volontaires du CA et des bénévoles désireux de s'y associer. Place au Vélo sera accompagnée par le service développement de la vie associative de la **Ligue de l'Enseignement/UFOLEP, dans le cadre de notre affiliation.**

Un dossier a ainsi été déposé auprès du Fonds de Développement de la Vie Associative en septembre 2018, afin de nous permettre de continuer ce travail autour du projet associatif de Place au Vélo, essentiel et une subvention de **3000 euros** a été accordée.

## 2/ Assemblée Générale

Le samedi 10 mars 2018 se tenait la traditionnelle Assemblée Générale de Place au Vélo, en présence d'une centaine d'adhérent·e·s de l'association, participation légèrement en baisse, en raison notamment du calendrier des vacances scolaires.

Les élu·e·s Jacques Garreau, vice-président métropolitain en charge du vélo, Thomas Quérou, élu métropolitain, Catherine Choquet, élue nantaise et Karine Fouquet, élue départementale vélo assistaient à ce temps fort d'échanges avec les adhérent·e·s.

Olivier Schneider, le président de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) était présent pour ouvrir l'assemblée, présenter le Baromètre des villes Cyclables, dont les premiers résultats venaient d'être annoncés et féliciter les militant·e·s pour le relais important de cette concertation citoyenne qui a conduit Nantes à se positionner en 2<sup>ème</sup> place des villes de + de 200 000 habitants, en termes de nombre de répondants.

Depuis 2 ans, nous avons fait le choix de ne plus proposer de débat avec un·e intervenant·e extérieur, afin de privilégier le débat interne avec nos adhérent.e.s : aussi, le reste de l'assemblée générale s'est concentré sur les rapports moraux et d'activité ainsi que le rapport financier.

L'assemblée générale a été l'occasion de faire un premier bilan du changement de barème d'adhésions, adossé à l'obtention du rescrit fiscal et de la reconnaissance d'intérêt général. Le barème a été mis en place début juin 2017, couvrant ainsi une période de 6 mois. Aussi, il a été décidé d'attendre le bilan 2018 pour juger une année complète d'adhésions sur ce barème, en termes de montant financier et de nombre d'adhérent.e.s.

En 2018, **1120 personnes ont adhéré à notre association** pour donner sa voix au vélo, chiffre en baisse en raison d'un problème informatique et absence de relance. Il est donc décidé de changer de logiciel de gestion des adhérents pour une meilleure gestion et assurer un réel suivi automatique.



### 3/ La convivialité pour mobiliser les adhérent.e.s

Les bénévoles de Place au Vélo sont exceptionnels, généreux, disponibles, ce qui constitue un réel trésor à préserver. Sans eux rien ne serait possible : ni la Vélo-école, ni le Brico-Vélo, ni Faites du Vélo, ni les Bourses aux Vélos ! bref rien... Cette richesse est le capital de l'association et le taux de mobilisation est aujourd'hui remarquable dans le paysage associatif. Il convient de les remercier pour tout ce qu'ils apportent au quotidien. Certain.e.s sont à nos côtés depuis plusieurs années, animant le brico-vélo ou des cours de conduite sur plusieurs mois d'affilée chaque année, participant tous les ans aux bourses aux vélos et à Faites / Fête du Vélo.

Nous essayons d'être à leur écoute, d'améliorer le cadre de leurs actions, etc... Ainsi, en 2018, les formations proposées au sein de l'association l'ont évidemment été pour les bénévoles. Ainsi, cette année, un bénévole a suivi la formation IMV proposée en octobre et trois la formation « Organiser Faites du Vélo » en Novembre.

Les temps conviviaux sont également essentiels pour recueillir la parole de nos adhérent.e.s qui nous confèrent notre légitimité :

Le 11 Janvier 2018 était organisé le traditionnel **pot de rentrée autour de galettes** avec les adhérent.e.s qui le souhaitent. Une quarantaine ont répondu présent pour ce temps d'échanges.

Le 14 Juin 2018 se tenaient **le pot des bénévoles de Faites du Vélo et le pique-nique adhérent.e.s**, à la même date, comme c'est le cas depuis 3 ans maintenant. Il a réuni une cinquantaine de personnes venues une heure ou toute la soirée.

Le 30 Octobre 2018 s'est tenu **l'apéro Veloween** permettant d'échanger sur le second semestre et le plan vélo notamment.

Le Conseil d'Administration souhaite intensifier ces temps d'échanges.

Par ailleurs, **le 27 mars 2018, en partenariat avec Alternatiba et le Concorde, nous proposons une projection du film Bike vs Cars**, pour lequel la FUB a négocié un tarif privilégié de diffusion du film. Suivie d'un débat avec les deux associations organisatrices, cette projection a permis de poser au cœur des questions de transition énergétique l'enjeu du vélo et ainsi de former nos militants à ces questions. Ce type d'événement co-organisé avec un partenaire permet également de créer des liens entre les adhérent.e.s des deux structures et de tracer des pistes d'actions communes.



© Photo : O. Guitard

## **Rapport d'activité 2018**

Rédaction et conception : Place au Vélo

Crédits photos : D. Vermaut ; O. Guitard ; Place au Vélo

Date de publication : Février 2019



# PLACE AU VÉLO

---

**1 rue d'Auvours, 44 000 Nantes**  
**02 40 200 400**  
**[www.placeauvelo-nantes.fr](http://www.placeauvelo-nantes.fr)**